Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): 37 (2000)

Heft 1415

PDF erstellt am: 10.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

2 kg), et que par ailleurs elle exerce d'autres activités au service de sa clientèle, en étant soumise aux risques de la concurrence.

Cette double casquette expose La Poste à des reproches croisés. Côté droite (voir *Domaine Public* no 1411), on l'accuse de profiter de son implantation territoriale, qu'exige le service public du courrier, pour concurrencer les banques par son service de paiement, par sa rétribution de l'épargne qui stagne sur les comptes jaunes, ou encore de s'immiscer dans des domaines qui ne sont pas liés à son activité propre (par exemple dans le secteur des assurances, des offres de voyages, etc.). D'où la proposition du conseiller fédéral Couchepin de privatiser tous les services financiers de La Poste, c'est-à-dire de casser les derniers restes de péréquation inter-secteurs qui subsistent. Côté gauche, on craint que la poste n'utilise la clientèle captive, celle desservie par le monopole, pour accroître ses moyens et être d'autant plus compétitive dans les secteurs concurrentiels. Le monopole serait son camp de base, où elle se ravitaille, avant de lancer d'audacieuses sorties à terrain découvert.

La comptabilité commerciale

En réponse à ces critiques nous sont présentées les vertus de la comptabilité analytique. Elle est censée déterminer le coût réel de chaque secteur et assurer la transparence. Elle est, certes, en soi utile et recommandable, mais elle a ses limites. Il est difficile de déterminer les coûts marginaux d'une activité nouvelle. Imaginons que les buralistes soient invités à proposer (ou à renseigner sur...) une assurance vie! Si l'on calcule le temps qu'ils y consacreront, il sera marginal, donc de faible coût; mais cette activité secondaire ne pourrait pas être exercée, sans l'activité de base. Compter un coût majoré pour l'activité subsidiaire devient arbitraire... La vérité comptable a ses limites.

En revanche, la comptabilité analytique fera clairement apparaître les zones géographiques déficitaires dans la desserte générale du pays. Et la logique voudra que La Poste, si on la prive de toutes ressources extérieures (épargne et paiements), si on coupe les dernières péréquations, vienne demander – les hausses tarifaires ayant atteint leurs limites – un subvention-

nement pour qu'elle assume encore des activités déficitaires de dessertes territoriales.

Nouveau cadrage

Des questions essentielles ont donc été laissées dans le flou. Est-ce à l'ensemble des usagers de payer le coût d'un service postal à l'évidence non rentable dans des secteurs géographiques importants en surface et peu denses en population? Si l'on répond non, qui apporte les ressources supplémentaires? La caisse publique ou d'autres activités rentables permettant une certaine péréquation? Si l'on choisit les activités rentables, selon quelles règles et jusqu'où peuvent-elles se développer?

C'est au Conseil fédéral, qui doit ratifier la hausse des tarifs postaux, d'apporter ces clarifications jusqu'ici insuffisantes. Mais on rappellera les divergences exprimées publiquement entre Couchepin qui veut privatiser les services financiers de La Poste et Leuenberger souhaitant que les dividendes obtenus des secteurs privatisés soient versés dans un fonds destiné au soutien des régions périphériques. On est au cœur du sujet. Mais la divergence n'a pas été tranchée.

SÉCURITÉ SOCIALE

Avec le financement de l'AVS, on joue à se faire peur

'l est de bon ton aujourd'hui de mettre en doute la solidité de notre 🛮 système de sécurité sociale. Le vieillissement de la population et le changement de la structure démographique devraient mettre en péril rapidement le financement de l'AVS: les personnes âgées, à qui on impute de plus l'explosion des coûts de la santé, doivent-elles se culpabiliser de vivre si longtemps? Cette campagne, qui mélange allégrement la nécessaire prospective et les inquiétudes irraisonnées, permet de remettre en cause le système de répartition qui régit l'AVS: si toujours moins d'actifs doivent financer les retraites, pourquoi persister à distribuer ces dernières sans tenir compte du revenu disponible des bénéficiaires?

Ueli Mäder, auteur d'un ouvrage sur la politique sociale*, rappelle quelques faits aujourd'hui par trop méconnus (Basler Magazin, n°2, 15 janvier 2000).

- Les moins de 20 ans sont encore 500000 de plus que les plus de 65 ans.
- Dans une génération, la proportion des personnes âgées va reculer avec l'arrivée à la retraite des enfants de la période de faible natalité.
- Si l'on additionne le nombre des jeunes et des personnes âgées et qu'on le compare à celui des actifs, on observe une relation stable. Cette addition est légitime car les jeunes aussi sont financièrement dépendants, même si les coûts sont ici fortement privatisés.
- Les coûts de la santé augmentent lors de la dernière année de vie, indépendamment de la durée de celle-ci. *jd* *Ueli Mäder, Für eine solidarische Gesell-

*Ueli Mäder, Für eine solidarische Gesellschaft, Rotpunktverlag, Zurich, 1999.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Géraldine Savary (gs) Ont collaboré à ce numéro: François Brutsch (fb) Gérard Escher (ge) André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg) Yvette Jaggi (yj) Roger Nordmann (rn) Charles-F. Pochon (cfp) Composition et maquette: Françoise Gavillet, Géraldine Savary Responsable administrative: Murielle Gay-Crosier Administrateur délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 90 francs Étudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch CCP: 10-15527-9

site: www.domainepublic.ch